

■ **Comité Permanent du Salon International de l'Automobile**, à Le Grand-Saconnex, CH-660-0038948-7, fondation, assurer l'organisation annuelle du Salon International de l'Automobile, etc. (FOSC du 31.03.2005, p. 8). Les pouvoirs de Sage Claude, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Argand Luc, de Corsier (GE), à Genève, est membre et président du conseil avec signature collective à deux.

Journal no 13481 du 08.11.2005
(03102330 / CH-660.0038.948-7)